
Erratum

Décret 729-97

Code de la sécurité routière
(L.R.Q., c. C-24.2)

Droits exigibles

— **Permis d'école de conduite et d'enseignement,
registres et cautionnements**

— **Modifications**

Gazette officielle du Québec, Partie 2, Lois et règlements, 129^e année, n^o 23, 11 juin 1997, page 3350.

À la page 3350, décret 729-97, la date de ce décret aurait dû se lire «28 mai 1997» au lieu de «28 mai 2997».

28063

Liste de médicaments

Gazette officielle du Québec, Partie 2, Lois et règlements, 129^e année, n^o 26, 25 juin 1997, pages 3699 à 4050.

À la page 3699, on aurait dû lire «Liste de médicaments 1^{er} juillet 1997» au lieu de «Liste de médicaments 1^{er} janvier 1997»

28057